

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-794515

AS 6818

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule :	12517	Société :	RAT
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom :		BRIUNI Ned Amine	
Date de naissance :		22/03/1981	
Adresse :		Lot Salama 2. Rue 14. N 43. Sidi Benn	
Tél. :		0676892792	Total des frais engagés : 2135,00 Dhs
Cadre réservé au Médecin Dr. Abdellah ZAKIR Dr. Abdellah ZAKIR Pédiatre 13, Bd. Al Taoulaate, 1er Etage, Appart. N°1-Boutiquin Tél. : 05 22 48 67 65 / 05 22 48 67 69 06 86 98 98 24 GSM : 05 61 160 828 - Casablanca			
Cachet du médecin :			
Date de consultation :		01/04/23	
Nom et prénom du malade :		Briuni Rhita	
Lien de parenté :		<input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint
Nature de la maladie :		Bronch	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 10/04/23

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/04/23		CS	300	INP : 69140418
				الدكتور عبد الحكيم زكير Dr. Abdellah ZAKIR محل مرضي، في أمراض الأطفال والرضع

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourguiseur	Date	GSM : 06 81 144 500 - Casablanca Montant de la Facture
CHATEAU PHARMACIE D'ALOUA Casablanca	01/04/23	209,00
CHATEAU PHARMACIE D'ALOUA Casablanca	01/04/23	126,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Abdelhak ZAKIR **Pédiatre**

Lauréat de la Faculté de Médecine de Montpellier
Ancien Assistant & Ancien Praticien Hospitalier
des Hôpitaux de France
Diplômé en Réanimation néo-Natale
Diplômé en Médecine Foetale
Diplômé en Rééducation Fonctionnelle Respiratoire

الدكتور عبد الحق زكير

أخصاصي في أمراض الطفل والرضيع

خريج كلية الطب بمونبولي

طیب مساعد سابق بمستشفيات فرنسا

مجاز في انعاش الرضيع

مجاز في طب الجنين

مجاز في ترويض أمراض الجهاز التنفسى

Bauer Me. 1-

01 AVR 2023

Casablanca, le

$63,00 \times 2$
So. 1.00 E N 151
14 = 3,-
Co., 0,-
Euroform
- 000 1,-
23,00
T = 200,00

Dr. C. A. HBY
Abdelhakim
160/5322 32 12 40
Lotis, Rabat CT Route 100 Lot 05

EFFIPRED® 5mL
PPU 23DH00
EXP 11/2025
LOT 290381

Dr. Abdellah ZAKIR
الدكتور عبد الله زكير
Dr. Abdellah ZAKIR

الدكتور عبد الحكيم زكير
Dr Abdelhak ZAKIR
مختص في طب الأطفال والرضع
Pédiatre
13 Bd Aïn Touhaït, 1er Etg Appart.
Bouira - Algérie - Code Postal :
TAI 0800 AB 47488888 99 99

13, Bd Ain Taoujte (en face Clinique BADR) Rés. ILIAS 1er Étage, App. N°1 - Bourgogne Casablanca - Tél: 05 22 48 67 66 - 06 66 99 99 94 - EN CAS D'URGENCE: 06 61 14 45 00



that month. The expiry date applies to the product when it is in an intact, properly stored package.

Do not store above 30°C.

Medicinal products should not be thrown out in wastewater or put in household rubbish. Ask your pharmacist how to dispose of medicinal products which you are no longer taking. This will help to protect the environment.

6. FURTHER INFORMATION

What Enterogermina contains

Vials

- The active substance is spores of polyantibiotic-resistant *Bacillus clausii*. Each vial contains 2 billion spores of polyantibiotic-resistant *Bacillus clausii*.
- The other ingredient is purified water.

Capsules

- The active substance is spores of polyantibiotic-resistant *Bacillus clausii*. Each capsule contains 2 billion spores of polyantibiotic-resistant *Bacillus clausii*.
- The other ingredients are: heavy kaolin, microcrystalline cellulose, magnesium stearate, gelatine, titanium dioxide [E171].
- Purified water.

What Enterogermina looks like and contents of the pack

Vials

Enterogermina comes in oral suspension form.
Packages containing 10 or 20 5-millilitre vials.

Capsules

Enterogermina comes in the form of hard capsules.
Packages containing 12 or 24 capsules.

Not all pack sizes may be marketed in your country.

Marketing Authorisation Holder

Sanofi S.p.A.
Viale L. Bodio, 37/b
20138 Milano [Italy]

Manufacturer

Sanofi S.p.A.
Viale Europa, 11
21040 Olgiate [Na] Italy

This package leaflet was last revised in December 2015



Dr A. Fattah BELHOUCINE

Lauréat de la Fac de Médecine de Marseille
Ancien PH des Hôpitaux de France

Dr Abdelaziz ZOUAOUI

Lauréat de la Faculté de Médecine d'Amiens
Spécialité en Imagerie du Sein Paris V

Casablanca, le 01/04/2023

Facture N° 1740/23

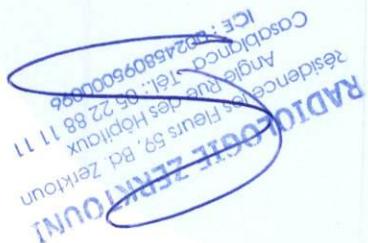
Nom patient : **BRIUNI RHITA**

Examen(s) réalisé(s) : **SCAN THORACIQUE**

Montant : **1500 DH**

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :
MILLE CINQ CENTS DH

REGLEMENT : ESPECES



Dr A. Fattah BELHOUCINE

Lauréat de la Fac de Médecine de Marseille
Ancien PH des Hôpitaux de France

Dr Abdelaziz ZOUAOUI

Lauréat de la Faculté de Médecine d'Amiens
Spécialité en Imagerie du Sein Paris V

Casablanca le , 01/04/2023

DR. ABDELHAK ZAKIR

Mme. BRIUNI RHITA

COMPTE RENDU

SCANNER THORACIQUE :

Technique :

Acquisition hélicoïdale sans injection de produit de contraste avec reconstruction multiplanaires.

Résultat :

- *Foyer de condensation parenchymateux du lobe moyen siège de bronchogramme aérique .*
- *Il s'y associe un deuxième petit foyer de condensation lingulaire avec épaissement péri broncho vasculaire.*
- *Absence d'adénopathie médiastinale décelable.*
- *Absence d'épanchement pleuro péricardique.*
- *Absence de lésion osseuse suspecte.*

Conclusion :

Aspect TDM d'une pneumonie franche lobaire moyenne et lingulaire.

Dr. A. BELHOUCINE


Dr. BELHOUCINE A. FATTAH

Radiologie Diagnostique et Interventionnelle
Résidence les Fleurs 59, Bd. Zerkouni
Angle Rue des Hôpitaux - Casablanca
Tél.: 05 22 88 11 11 - INPE : 091018788

Pour les images, utilisez le lien : <http://102.50.240.229:8085/images/> Login : 25111 Mot de Passe : 13094